



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20240528_17**

**AVIS SUR L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION
À CONCHES-EN-OUCHÉ**

Date du Conseil Municipal :	28 mai 2024	Nombre de conseillers en exercice :	56
Date de convocation :	21 mai 2024	Nombre de présents :	29
		Nombre de représentés par pouvoir :	5
		Nombre de votants :	34
		Nombre d'absents :	22

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domic, BLEROT Damien, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Véronique THIBOUT), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : ADELIN Jean-Michel, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'environnement et notamment son article R. 512-46-11 ;
- Le courrier de M. le Préfet de l'Eure en date du 14 mars 2024 sollicitant l'avis du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche sur la demande présentée par la Centrale Biométhane du Pays de Conches relative à la création et à l'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la Commune de Conches-en-Ouche ;
- L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique relatif à ce projet ;
- Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation rédigé par la Centrale Biométhane du Pays de Conches ;

Considérant :

- Que la Commune a reçu un dossier relatif à l'installation d'une unité de méthanisation à Conches-en-Ouche ;
- Que la Commune est concernée par le plan d'épandage ;
- Que dans le cadre de l'enquête publique liée au dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement, l'avis du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche est sollicité par la Préfecture de l'Eure ;

Décide : à l'unanimité (34 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De rendre un avis favorable à ce projet, considérant l'intérêt environnemental d'une telle démarche et l'absence de nuisances pour la population du territoire.

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

